

# Association des amis du musée de l'eau de Pont-en-Royans

**CONCOURS PHOT'EAU / 2011**

## REGLEMENT

-----

**Article 1 :** Le concours a pour thème : « LES COULEURS DE L'EAU »

Il est organisé par l'Association des Amis du Musée de l'eau  
38680 - Pont en Royans  
Tel : 04 76 36 15 53  
Mail : musee.eau@wanadoo.fr

**Article 2 :** Le concours est interdit aux membres de l'association, du jury et à leurs parents  
Proches sauf dans la catégorie « hors concours »

**Article 3 :** La participation au concours est gratuite

Ce concours comporte plusieurs catégories en couleurs :

- . Images numériques
- . Tirages papier tous formats

Les candidats peuvent concourir dans une ou plusieurs catégories

Le nombre d'œuvres proposées dans chaque catégorie est limitée à six (6)

**Article 4 :** Ce concours est réservé aux amateurs et est ouvert à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2010

La remise des œuvres sera close le lundi 6 juin 2011.

Les dossiers pourront soit être déposés au Musée de l'eau sous enveloppe  
comportant les coordonnées du participant, soit être envoyés par la poste.

Les œuvres numériques seront remises sous forme de CD ou DVD (format JPEG)

Chaque remise de clichés devra être accompagnée d'une déclaration signée et  
datée comportant :

- la déclaration sur l'honneur de l'appartenance au concourant des clichés
- l'acceptation pleine et entière du règlement.

**Article 5 :** Dans le cadre du concours, les participants autorisent les organisateurs à diffuser  
leurs œuvres, sous forme d'exposition, de projection ou de la publication des actes  
du colloque sous forme de port-folio.

De même les organisateurs s'engagent à ne pas exploiter commercialement une  
image en dehors du cadre du concours.

**Article 6 :** Les organisateurs prévoient un jury souverain composé de personnalités  
indépendantes dont la liste sera établie et à disposition des concurrents et du  
public.

**Article 7 :** Les photographies primées et celles non primées mais jugées intéressantes par le jury feront l'objet d'une exposition

**Article 8 :** Les gagnants non présents à la date de remise des prix le vendredi 17 juin 2011 seront avertis par courrier.

1<sup>er</sup> Prix : un appareil photo numérique de poche d'une valeur de 400 Euros

2<sup>ème</sup> prix : 1 séjour offert pour 2 personnes et pour 4 jours en pension complète au Musée de l'eau à une date laissée au choix.

Et de nombreux autres lots :

- . bons pour tirages photos
- . fournitures photo diverses
- . 3 week ends en pension complète au Musée de l'eau
- . des livres, etc....

**Article 9 :** Les photos exposées pourront être vendues par les participants au concours à un prix n'excédant pas 100 Euros hors cadre.

Les organisateurs percevront alors une redevance de 40% du prix de vente pour la participation aux frais d'exposition.